

Fusion des corps Administratifs

Le SNAPATSI avance

- Juillet 2008 : le SNAPATSI a demandé, lors d'une audience auprès de Madame la Ministre, la mise en œuvre et l'application du protocole d'accord de 2004 sur la réforme des corps et carrières lequel recensait un certain nombre de mesures en faveur des personnels administratifs, techniques et scientifiques. Concernant les personnels administratifs la fusion des corps y est actée.
- 2^{ème} semestre 2008 : le SNAPATSI a argumenté à tous les niveaux de l'administration, la nécessité d'ouvrir des négociations pour l'élaboration d'un protocole.
- Fin 2008 : le SNAPATSI lance un sondage national relatif aux conditions de vie et de travail des personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale.
- 26 mars 2009 : le SNAPATSI demande par courrier à Madame le Ministre l'ouverture de négociations pour la mise en œuvre d'un protocole dans le cadre de la fusion des personnels administratifs du Ministère de l'Intérieur.
- Juin 2009 : le SNAPATSI lance une pétition nationale pour soutenir sa proposition de protocole après étude des résultats de son sondage national !
- 7 septembre 2009 : le SNAPATSI remet officiellement à Monsieur le Ministre sa pétition nationale, initiée en juin 2009, rassemblant 6802 signatures, qui vise à l'ouverture de négociations pour l'amélioration de vos carrières et conditions de vie quotidienne, basée sur son sondage national.
- 29 septembre 2009 : le SNAPATSI entendu : l'administration annonce le principe de mise en place de mesures d'accompagnement à la fusion des corps administratifs qui feront l'objet de négociations avec chaque organisation syndicale.

Le 14 octobre 2009 à 18 heures, une délégation du SNAPATSI a été reçue par Monsieur Hervé BOUCHAERT - Directeur pour l'Administration de la Police Nationale, Monsieur Bernard SCHMELTZ - Directeur des Ressources Humaines du Secrétariat Général, Madame Nathalie COLIN - Sous Directrice des Personnels du Secrétariat Général et Monsieur Serge BOULANGER - Chef du Bureau des Personnels Administratifs, Techniques et Scientifiques de la Police Nationale.

Le SNAPATSI a remis des propositions écrites concrètes qui ont engendrées un échange constructif de plus de 2 heures.

Le SNAPATSI demande que des mesures significatives soient prises pour les personnels administratifs dans le cadre de la fusion par la signature d'un protocole.

Faites confiance au SNAPATSI Rejoignez-nous